



# Vivre à Arbin



Conseil Municipal

Publications Municipales

Lettre n°41.

Bien cher Albinus,

Que dire du dernier bulletin municipal ? Je vais me répéter, certes. Si le but de cette publication est d'adresser un album photos on peut dire qu'il est partiellement atteint. Par contre, si la volonté est d'informer et d'expliquer il faudra, mon cher Albinus, que tu prennes ton mal en patience.

\*\*\*

Dans son mot d'accueil le Maire nous reparle des réformes de l'Etat. Il tente par cet argument de nous convaincre que la Commune ne peut rien entreprendre. Il invoque la prudence, car il y aurait des risques sur le financement des projets. Mais qu'en penser ? Je te l'ai déjà écrit, la trésorerie de la Commune est saine, alors pourquoi toujours attendre des subventions du Département et de la Région ? Pourquoi toujours tendre la sébile ? Si la Commune a des projets qu'elle les finance elle même, et en partie par des économies. Dixit le Maire : « La Commune a des projets, mais chaque chose en son temps » Soit, alors attendons ! Tu remarqueras comme moi que la menace d'augmenter nos impôts a disparu. Ouf, on l'a échappé belle ! Restons sur nos gardes l'Ami car la Communauté de Communes vient de nous rajouter une couche. Tout reste possible !

Pour le reste je vais être bref.

**1-** Il faudra s'y faire, « recettes de cuisine » sera désormais une rubrique permanente. Pour la rédaction du texte là au moins il n'y a pas trop à se tracasser il suffira de recopier. Une seule difficulté reste à surmonter deux fois par an c'est de faire le choix des recettes !

**2-** Travaux des 6 derniers mois : je te livre rapidement quelques remarques.

**a)** Clôture du cimetière : on remet ça avec la plantation de plantes grimpantes.

**b)** Les travaux d'élagage : il a été omis, ou passé sous silence, la coupe d'un des 3 arbres de la Paix, celui de l'entrée du village. Planté là le 17 mars 1989, il a été tronçonné sans aucune marque de respect dû à son rang. Oui je sais, je t'entend : « Tu sais, le respect aujourd'hui n'est plus ce qu'il était... »

**c)** Portail de l'école : il fallait bien 4 photos pour nous faire remarquer que l'obligation du retrait de 5 mètres n'est pas obligatoire pour tout le monde !

**d)** Salle des fêtes : que c'est beau de la vaisselle empilée !

**3-** Cinéma plein air : tu sais comme moi que ce spectacle est financé totalement par la Communauté de Communes, mais c'est mieux de le dire...

Pour conclure, tu as dû lire comme moi qu'il n'y aura plus qu'une seule collecte d'ordures ménagères par semaine. L'explication a été donnée lors de la dernière séance du Conseil, mais cela ne doit intéresser personne puisqu'elle n'est pas reprise dans le bulletin.

Bonne lecture et à très bientôt.

Ton ami Nicolas.

Décembre 2010